

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2014

L'an deux mille quatorze, le sept Avril à 20 h 30, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la Présidence de Madame le Maire, Catherine BARTHELET,

Etaient présents		
BARTHELET Catherine	DENISOT Stéphanie	POUZOL Michel
AIROLDI Michel	FUMEY Françoise	RACLE Olivier
BELOT François	GIACOMINI Sébastien	RICLOUX Benoît
CLAIRONNE-MOUYOKI Alexandra	MOULIN Cyril	THEVENOT Marie-Christine
CUSINATO Françoise	NALLET Sylvie	VARCHON Daniel

Monsieur Daniel VARCHON a été désigné comme secrétaire de séance

Ouverture de la séance à 20 h 30

Délibérations

1- Vote du compte des gestion 2013 - COMMUNE

Le Conseil Municipal approuve le Compte de gestion 2013 – COMMUNE présenté par le percepteur, dont le résultat final est le suivant :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement ou versée à la collectivité	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
Exploitation	513 158.16 €	- €	258 118.37 €	771 276.53 €
Investissement	85 915.01 €	- €	429 109.07 €	343 194.06 €
TOTAL	599 073.17 €	- €	170 990.70 €	428 082.47 €

Vote	Pour	Contre	Abstention
	15	0	0

2 - Vote du compte de gestion 2013- ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal approuve le Compte de gestion 2013 – ASSAINISSEMENT présenté par le percepteur, dont le résultat final est le suivant :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement ou versée à la collectivité	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
Exploitation	242 771.45 €	- €	44 512.99 €	287 284.44 €
Investissement	81 017.70 €	- €	25 779.64 €	55 238.06 €
TOTAL	323 789.15 €	- €	18 733.35 €	342 522.50 €

Vote	Pour	Contre	Abstention
	15	0	0

3 - Vote du compte de gestion 2013 – LOCAUX COMMERCIAUX

Le Conseil Municipal approuve le Compte de gestion 2013 – LOCAUX COMMERCIAUX présenté par le percepteur, dont le résultat final est le suivant :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement ou versée à la collectivité	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
Exploitation	7 648.93 €	7 648.93 €	2 617.37 €	2 617.37 €
Investissement	- 51 928.51 €	- €	6 001.51 €	- 57 930.02 €
TOTAL	- 44 279.58 €	7 648.93 €	3 384.14 €	- 55 312.65 €

Vote	Pour	Contre	Abstention
	15	0	0

4 - Vote du compte de gestion 2013 – CCAS

Le Conseil Municipal approuve le Compte de gestion 2013 – LOCAUX COMMERCIAUX présenté par le percepteur, dont le résultat final est le suivant :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement ou versée à la collectivité	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
Exploitation	4 450.32 €	- €	1 114.84 €	3 335.48 €
Investissement	- €	- €	- €	- €
TOTAL	4 450.32 €	- €	1 114.84 €	3 335.48 €

Vote	Pour	Contre	Abstention
	15	0	0

5 - Vote du compte administratif 2013 - COMMUNE

Madame Le Maire ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2013 – COMMUNE, dont le résultat final est le suivant :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement ou versée à la collectivité	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
Exploitation	513 158.16 €	- €	258 118.37 €	771 276.53 €
Investissement	85 915.01 €	- €	429 109.07 €	343 194.06 €
TOTAL	599 073.17 €	- €	170 990.70 €	428 082.47 €

Restes à réaliser :

- Dépenses 116 348 € 00
- Recettes 361 515 € 00
 - A reporter + 245 167 € 00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats 2013 comme suit :

- Fonctionnement recettes R 002 673 249 € 47
- Investissement dépenses D 001 343 194 € 06
- Investissement recettes R 1068 98 027 € 06

Vote	Pour	Contre	Abstention
	14	0	0

6 - Vote du compte administratif 2012 - ASSAINISSEMENT

Madame Le Maire ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2013 – ASSAINISSEMENT, dont le résultat final est le suivant :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement ou versée à la collectivité	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
Exploitation	242 771.45 €	- €	44 512.99 €	287 284.44 €
Investissement	81 017.70 €	- €	25 779.64 €	55 238.06 €
TOTAL	323 789.15 €	- €	18 733.35 €	342 522.50 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats 2012 comme suit :

- Fonctionnement recettes R 002 287 284 € 4
- Investissement recettes R 001 55 238 € 06

Vote	Pour	Contre	Abstention
	14	0	0

7 - Vote du compte administratif 2013 – LOCAUX COMMERCIAUX

Madame Le Maire ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2013 – LOCAUX COMMERCIAUX, dont le résultat final est le suivant :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement ou versée à la collectivité	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
Exploitation	7 648.93 €	7 648.93 €	2 617.37 €	2 617.37 €
Investissement	- 51 928.51 €	- €	6 001.51 €	- 57 930.02 €
TOTAL	- 44 279.58 €	7 648.93 €	- 3 384.14 €	- 55 312.65 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats 2012 comme suit :

- Investissement dépenses D 001 57 930 € 02
- Investissement recettes R 1068 2 617 € 37

Vote	Pour	Contre	Abstention
	14	0	0

8 - Vote du compte administratif 2013 – CCAS

Madame Le Maire ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2013 – CCAS, dont le résultat final est le suivant :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement ou versée à la collectivité	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
Exploitation	4 450.32 €	- €	1 114.84 €	3 335.48 €
Investissement	- €	- €	- €	- €
TOTAL	4 450.32 €	- €	1 114.84 €	3 335.48 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats 2013 comme suit :

- Fonctionnement recettes R 002 3 335 € 48

Vote	Pour	Contre	Abstention
	14	0	0

9 – Subventions aux associations

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal attribue pour l'année 2014 les subventions suivantes aux associations locales :

Associations		Montant
Harmonie	Pouilley les vignes	305.00 €
Association Loisirs Evasion	Pelousey	2 500.00 €
Association des Parents d'Elèves	Pelousey	1 600.00 €
Anciens Combattants	Audeux	55.00 €
Club des Vignottes	Pelousey	610.00 €
Prévention Routière	Besançon	35.00 €
Souvenir Français	Mazerolles	150.00 €
Etoile - section foot	Pouilley les vignes	1 000.00 €
Etoile - section hand	Pouilley les vignes	400.00 €
Les Restos du Cœur	Besançon	100.00 €
Comité de jumelage SI PROJET	Pelousey	1 000.00 €
Secours populaire	Besançon	100.00 €
Banque alimentaire	Besançon	100.00 €
Association Communale de Chasse	Pelousey	220.00 €
Don du Sang	Pelousey	300.00 €
TOTAL		8 475.00 €

Vote	Pour	Contre	Abstention
	15	0	0

10 – TARIF Concession cimetière

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le tarif des concessions du cimetière et de garder les données suivantes :

TOMBES ET CAVEAUX	DUREE	TARIF
Fosse simple	30 ans	100.00 €
Pour chaque renouvellement de	30 ans	60.00 €
Fosse double	30 ans	150.00 €
Pour chaque renouvellement de	30 ans	80.00 €
COLUMBARIUM ET CAVEAU D'URNES	DUREE	TARIF
1 case de columbarium	30 ans	700.00 €
Pour chaque renouvellement de	30 ans	400.00 €
1 caveau d'urnes	30 ans	850.00 €
Pour chaque renouvellement de	30 ans	500.00 €

Vote	Pour 15	Contre 0	Abstention 0
------	------------	-------------	-----------------

11 – TARIF Location salles communales

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le tarif de location de la salle Saint-Martin et de la Maison de la Noue et de garder les données suivantes :

Personnes physiques ou morales	Journée	1/2 Journée	Week-end
Salle St Martin - Grande salle			
Habitants de Pelousey	120.00 €	70.00 €	220.00 €
Associations	70.00 €	XXXX	XXXX
Entreprises commerçants artisans de Pelousey	120.00 €	70.00 €	XXXX
Entreprises commerçants artisans de l'extérieur	170.00 €	110.00 €	XXXX
Salle St Martin - Salle annexe			
Habitants de Pelousey	50.00 €	20.00 €	XXXX
Maison de la Noue - Grande salle			
Associations	70.00 €	- €	XXXX

Vote	Pour 15	Contre 0	Abstention 0
------	------------	-------------	-----------------

12 – TARIF Loyer logement communal

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas réviser le loyer du logement communal et confirme sa volonté d'appliquer le tarif suivant pour le logement communal sis 10 grande rue :

- Loyer mensuel 550 €
- Avance mensuelle sur charges 100 €

Vote	Pour 15	Contre 0	Abstention 0
------	------------	-------------	-----------------

13 – TARIF Assainissement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les tarifs appliqués sur le service assainissement et de garder les données suivantes :

- ↳ Redevance assainissement – prix du m³ d'eau 0 € 77
- ↳ Taxe fixe par foyer 24 € 00
- ↳ Participation pour l'Assainissement Collectif :

Constructions nouvelles au 1 ^{er} Juillet 2012	
Par logement	1 000.00 €
Par logement supplémentaire raccordé	600.00 €
Constructions existantes au 1 ^{er} Juillet 2012	
Par logement	600.00 €

Vote	Pour	Contre	Abstention
	15	0	0

14 – TARIF Photocopies et télécopies

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le tarif des photocopies et télécopies réalisées en régie au secrétariat de mairie et de garder les données suivantes :

Désignation	Prix unitaire
Photocopie A4 Noir et blanc	0.15 €
Photocopie A3 Noir et blanc	0.30 €
Photocopie A4 Couleur	0.50 €
Photocopie A3 Couleur	0.80 €
Télécopie	0.15 €

Vote	Pour	Contre	Abstention
	15	0	0

15 – TARIF Affouage

Madame Le Maire rappelle que l'affouage correspond à du bois coupé en bout de 1 mètre, vendu par lot de 4 stères en bord de route. Les personnes domiciliées à PELOUSEY intéressées par l'affouage doivent s'inscrire en mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe le prix pour l'affouage 2014 à 32 € 50 le stère.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	15	0	0

16 – TARIF Terre végétale

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le tarif du prix de terre végétale que les administrés peuvent retirer sur le secteur de la zone de loisirs, à savoir 10 € le m³.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	15	0	0

17 – Taxes communales 2014

Après en avoir délibéré sur les taxes communales, le Conseil Municipal décide d'appliquer pour 2014 les taux suivants :

	2014		
	Base	Taux	Produit fiscal
Taxe d'habitation	1 510 000 €	11.74%	177 274 €
Taxe foncière (bâti)	1 075 000 €	13.43%	144 373 €
Taxe foncière (non bâti)	27 300 €	23.08%	6 301 €
TOTAL			327 947 €

Vote	Pour	Contre	Abstention
	15	0	0

18 – Emplois jeunes – été 2014

Le Conseil Municipal se prononce sur la création d'emplois jeunes pour l'été 2014.

Ces emplois sont destinés à seconder les employés communaux.

Ils seront proposés, conformément aux dispositions applicables en la matière et édictées par le Centre de Gestion du Doubs, en priorité aux jeunes de PELOUSEY de 18 à 20 ans sur trois périodes.

Proposition des périodes :

- Du 7 au 18 Juillet
- Du 28 Juillet au 8 Août
- Du 18 au 29 Août

La rémunération de ces agents sera basée sur l'indice brut 330, avec un horaire hebdomadaire de 35 heures.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte l'embauche de trois saisonniers pour les périodes précisées ci-dessus et autorise Madame le Maire à signer toutes pièces utiles à la mise en place de ces contrats.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	15	0	0

Informations diverses

- Catherine BARTHELET et Benoît RICLOUX rendent compte du conseil d'école primaire. Outre les informations habituelles sur les projets pédagogiques de chaque classe, les échanges sur les futures investissements pour l'école (acquisition de nouveaux ordinateurs, de matelas pour la sieste des petits...), le conseil a surtout été marqué par l'annonce par Madame l'Inspectrice d'Éducation de la possible fermeture d'une classe à la rentrée 2014.
Actuellement, nous aurions 179 enfants inscrits pour un seuil de fermeture à 182. La fermeture avait été évitée en maternelle grâce à la fusion des deux écoles en 2013. Une évaluation sera faite fin juin en fonction de la confirmation du nombre d'inscription. Il est donc rappelé que les inscriptions auront lieu du 16 au 30 Mai inclus auprès de Madame MARCHAT, directrice.
- Raid Handi'Forts : le départ aura lieu le samedi 17 mai depuis le Château d'Uzel en direction de la Voie Romaine et de la rue du Chêne Bénit.
60 à 80 personnes, organisateurs, représentants des entreprises et des clubs sportifs assureront la sécurité. Une caravane de 60 personnes assistera également à cette manifestation.

Un café sera offert aux 22 équipes de 6 personnes à 8 h 30. La commission jeunes pourrait être mobilisée à cette occasion au côté des élus.
- Catherine BARTHELET et Daniel VARCHON précisent que les élections primaires de secteur pour le Grand Besançon se sont bien passées. La répartition avalisée par secteur devra être confirmée lors du conseil d'installation du 29 avril.
- Le nouveau CCAS a été installé le 12 avril. Catherine BARTHELET en sera la présidente comme le veut l'usage et Alexandra CLAIRONNE-MOUYOKI, la vice-présidente. Les nouveaux membres ont traité leur premier dossier et planché sur les projets nouveaux pour cette année. Prochaine rencontre, le mardi 6 mai à 20 h 00.

L'agenda élus

- samedi 26 avril 10 h 30 Comité Consultatif jeunes citoyens
- lundi 5 mai 19 h 00 SICA à Dannemarie Sur Crête
- mardi 6 mai 20 h 00 CCAS mairie

L'agenda public

- lundi 28 avril 20 h 30 Conseil Municipal
- jeudi 8 mai 12 h 00 Commémoration aux Monuments Aux Morts
- samedi 10 mai matinée Vente de fleurs par l'Association des Parents d'Elèves
- lundi 12 mai 20h30 Conseil Municipal

Fin de la séance : 00 h 30